

La phase la plus aigüe de la crise sanitaire semble derrière nous et nous allons enfin pouvoir retrouver des activités un peu plus normales.

Les adjoints et conseillers délégués ont beaucoup accompagné les Tressois pendant ces mois difficiles et continuent de travailler dans le sens de l'intérêt général.

Dans le centre bourg le Tress'bar a changé de propriétaire. Nous souhaitons la bienvenue à Julien Blaise et saluons la nouvelle formule tapas - cocktail - diffusion de compétitions sportives, qui vient avec bonheur compléter le bar et l'offre de restauration. Et nous remercions Thierry Gautier pour son investissement et son enthousiasme chaleureux tout au long de ces années. Souhaitons-lui plein succès dans ses nouvelles activités.

Sur la plaine des sports les haies viennent d'être retaillées et le débroussaillage agrandit l'espace disponible pour les joueurs.

Dans hall de la mairie de nouvelles solutions de recyclage sont proposées. C'est ainsi que nous offrons une deuxième vie aux masques anti Covid et, prochainement, aux vieux téléphones portables.

La place du marronnier a accueilli la première exposition de dessins d'enfants dans le cadre de la manifestation « réveille ta créativité » mise en place par la commission extra-municipale animation qui regroupe des élus et des non élus.

La salle des sports brille de mille feux depuis la réfection de l'éclairage votée récemment, avec les seules voix des élus de la majorité.

Pendant ce temps la minorité contestait encore les élections en justice. Après le tribunal administratif de Bordeaux, par un arrêt du 9 juin 2021 le Conseil d'Etat, plus haute juridiction, vient de valider définitivement l'élection municipale de Tresses. Le jugement, anonymisé, est disponible dans son intégralité sur le site du Conseil d'Etat : ariane.web.

Cela devient hélas une habitude pour la minorité de contester en justice les résultats des élections.

Comme il y a six ans et comme l'an dernier le juge a balayé ses prétentions :

- Avec un score de 61,8 % Tresses ensemble a remporté une victoire incontestable.

- Le taux de participation de 56,5% place Tresses 11 points au-dessus de la moyenne nationale et légitime

parfaitement les élections municipales

- La sincérité du scrutin a été parfaitement respectée

- Rien de ce que nous avons dit et écrit pendant la campagne n'est contraire à la loi ou à la vérité des faits. Au cours des 6 dernières années nous avons en revanche dénoncé, preuves à l'appui, près de 140 mensonges proférés par la minorité.

- Aucune infraction aux règles de droit n'a été constatée durant la campagne électorale, la minorité ayant eu tout loisir de répondre à tous les arguments avancés.

- Tresses ensemble s'est borné à exposer des faits ; laissant chacun libre de les interpréter et de se forger une opinion personnelle.

Il y a un temps pour tout. Les élections sont définitivement derrière nous ; il est temps que chacun concentre son énergie dans la défense de l'intérêt du village et de ses habitants.

Les élus de «Tresses Ensemble»

<https://www.facebook.com/tresses.ensemble>.

tresses.ensemble@orange.fr